



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON - ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DROIT ET TECHNIQUES DE L'EXPERTISE DES ŒUVRES D'ART (FORMATION CONTINUE)

2021/2022

Direction: M. Laurent PFISTER

Diplôme d'université (DU) - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Diplôme d'Université

DURÉE DES ÉTUDES:
1 an (à partir de janvier)

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
Formation continue

► PRÉSENTATION

► OBJECTIFS

L'objectif du présent diplôme, nouveau et unique en France, est de former les multiples acteurs, privés ou publics, du monde de l'art au droit de l'expertise des œuvres d'art mais aussi de les familiariser avec les techniques scientifiques d'expertise qui sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important.

- Une formation originale : à ce jour, il n'existe aucune formation universitaire ni au droit, ni aux techniques scientifiques de l'expertise des œuvres d'art. Or, sa création répond à des besoins et une demande réels.
- Une formation en adéquation avec de réels besoins : les contrefaçons artistiques connaissent un accroissement considérable et une circulation élargie, les litiges relatifs à l'authenticité des œuvres d'art se multiplient tandis que la responsabilité des acteurs du marché se durcit. Dans ce contexte, l'expertise des œuvres d'art joue un rôle central. Si elle s'appuie traditionnellement sur les connaissances en histoire de l'art, les techniques scientifiques d'expertise, compte tenu de leur précision, de leur fiabilité et leur rapidité, sont appelés à prendre une place croissante tant dans les pratiques que dans les procédures judiciaires. Familiariser et accoutumer les multiples protagonistes du marché de l'art, les magistrats et auxiliaires de justice à ces techniques scientifiques et à leur utilisation s'impose comme une nécessité et constitue l'un des objectifs principaux de la formation.
- Une formation en réponse à une demande réelle : compte tenu du contexte, les experts privés, formés à l'histoire de l'art et à la connaissance des objets, mais aussi de nombreux professionnels du marché de l'art (commissaires-priseurs, assureurs, courtiers, etc.) ainsi que divers personnels de justice et de police sont très demandeurs d'une formation qui associe le droit de l'expertise et les techniques scientifiques de l'expertise des œuvres d'art. Pour preuve, ce thème a fait l'objet récemment de colloques et l'Ecole nationale de la magistrature envisage d'y consacrer des modules d'enseignement.
- Une formation interdisciplinaire : l'interdisciplinarité de la formation réside dans l'offre de modules de droit et



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

de modules de techniques scientifiques mais aussi dans l'appel à des intervenants universitaires et professionnels des disciplines juridiques, artistiques et scientifiques.

- Un diplôme inscrit dans une politique générale de formation : l'université Paris 2 Panthéon-Assas propose déjà une préparation au concours de commissaires-priseurs ainsi qu'une licence d'histoire de l'art et de droit, laquelle à terme devrait être complétée par un master. Le DU de droit et techniques de l'expertise des œuvres d'art viendra s'inscrire dans cet axe général de formation autour du droit et de l'art.

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:

Bac +4

► PROFIL RECOMMANDÉ

Le diplôme est proposé en formation continue

La formation est ouverte à des cadres ayant déjà un niveau master 1 (droit, science politique, sciences, ou équivalent) ou par validation des acquis de l'expérience.

Public visé :

Tout professionnel confronté à l'expertise des œuvres d'art :

- Assureurs et courtiers d'assurances
- Avocats
- Douaniers
- Experts
- Chercheurs
- Commissaires-priseurs
- Conseillers en gestion du patrimoine
- Conservateurs
- Gendarmes
- Magistrats
- Notaires
- Policiers
- Restaurateurs d'œuvres d'art
- Scientifiques
- Auditeurs du cycle « l'œuvre d'art et le droit »
- Etc.



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON - ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► ORGANISATION DES ÉTUDES

Les enseignements sont organisés en modules.

Méthodes d'enseignement : théorie, travaux pratiques, séminaires, photos, vidéos, appareils mobiles, fournitures de documents.

Les enseignements ont lieu une fois par mois pendant 10 mois, un jeudi et un vendredi principalement et si besoin un mercredi et un samedi matin.

► PROGRAMME

1re partie

Droit de l'expertise des œuvres d'art (70h)

Module introductif - Méthodologie de l'expertise

- Statut de l'expert et responsabilité juridique
- Méthodologie de l'expertise en matière d'authentification
- Méthodologie de l'expertise en matière d'évaluation

Module 1 - L'expertise d'assurance

- Présentation des règles juridiques et des mécanismes de l'assurance
- Le rôle de la compagnie d'assurances : choix et désignation de l'expert, définition de la mission, procédure, etc.
- Le rôle du courtier d'assurances : relations avec le client, relations avec la Compagnie, responsabilités
- Le rôle de l'expert : déroulement de l'expertise, modalités, durée, respect des textes, respect d'une charte de déontologie, etc.

Module 2 - L'expertise lors d'une succession ou d'un partage de communauté

- Présentation des règles juridiques applicables aux successions et partages de communauté
- Le rôle du notaire : choix et désignation de l'expert, définition de la mission, contrôle de l'expertise, responsabilités
- Le rôle de l'expert : déroulement de l'expertise, modalités, durée, respect des textes, respect d'une charte de déontologie, etc.

Module 3 - L'expertise lors de ventes volontaires aux enchères

- Présentation des règles juridiques applicables aux ventes volontaires
- Le rôle du commissaire-priseur : choix et désignation de l'expert, définition de la mission, procédure, contrôle de l'expertise
- Le rôle de l'expert : déroulement de l'expertise, modalités, durée, respect des textes, respect d'une charte de déontologie, etc.
- Responsabilités du commissaire-priseur et de l'expert.

Module 4 - L'expertise en douane



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON - ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- Le rôle de la douane : choix et nomination de l'expert, définition de la mission, procédure, contrôle de l'expertise
- Le rôle de l'expert : déroulement de l'expertise, modalités, durée, respect des textes, obligations diverses, responsabilités, investigations et recherches, résultats, avis, rapport, etc.

Module 5 - L'expertise judiciaire

A - Présentation des juridictions de l'ordre judiciaire

B - L'expertise ordonnée devant la juridiction civile

- Présentation sommaire des contextes judiciaires donnant lieu à expertise
- Le rôle du magistrat dans l'expertise
- Le rôle de l'expert : déroulement de l'expertise, modalités, durée, respects des textes, obligations diverses, respect d'une charte de déontologie, responsabilités, investigations et recherches, résultats, avis, rapport, etc.
- Le rôle de l'avocat dans l'expertise.

C - L'expertise ordonnée devant la juridiction pénale

- Présentation sommaire des contextes judiciaires donnant lieu à expertise
- Le rôle du magistrat dans l'expertise
- Le rôle de l'expert
- Le rôle de l'avocat dans l'expertise

2e partie

Techniques scientifiques de l'expertise des œuvres d'art (70h)

Les objectifs de cette seconde partie de la formation sont notamment de former et de familiariser les divers acteurs du monde de l'art aux techniques scientifiques d'expertise des œuvres d'art, à leur utilisation, à leurs potentialités.

Module 6 - Introduction à l'imagerie scientifique

A - Principales notions pour l'imagerie scientifique

- Cours théoriques succincts permettant de définir le vocabulaire technique, l'intérêt des différentes méthodes et leurs domaines d'utilisation (radiographie et tomographie X, fluorescence UV, imagerie 3D, imagerie multi spectrale, imagerie haute résolution, etc.)
- Mise en œuvre de ces méthodes : par qui ? Où ? Avec quels moyens ? Coût ?

B - Les méthodes d'imagerie offrent la possibilité de regarder sous la surface de l'œuvre pour retrouver de nombreuses traces qui sont issues des procédés employés pour sa création ou qui correspondent à des étapes importantes de son histoire. Comment traiter les images obtenues ? Ces questions seront abordées sur quelques thèmes particuliers :

- Quelles informations retirer des signatures, marques d'inventaire et autres inscriptions ?
- L'imagerie pour révéler les gestes du modelage, de la fonte des bronzes, et étudier le surmoulage
- L'imagerie pour retrouver les étapes de création de la peinture : dessin sous-jacent, repentirs, etc.

Module 7 - Introduction à l'analyse scientifique

A - Principales notions pour l'analyse physico-chimique



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON - ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- Qu'apportent les méthodes d'analyse physico-chimique ?
- Démonstrations sous la forme de travaux pratiques avec des appareils mobiles ou bien des vidéos/animations montrant la mise en œuvre des méthodes d'analyse. Cette partie des cours permettra de créer les conditions d'une mise en situation dans des cas concrets et une discussion critique des résultats obtenus
- Mise en œuvre de ces méthodes : par qui ? Où ? Avec quels moyens ? Coût ?

B - Comment les éléments issus de l'analyse des matériaux peuvent être employés lors de l'expertise

- Comment les artistes ont modifié leurs pratiques pour créer les effets qu'ils recherchent ? Les principales évolutions techniques seront décrites et illustrées par des cas concrets permettant de souligner l'évolution des techniques artistiques (dessin, peinture, gravure), métallurgiques (métaux précieux ou non précieux, patine des bronzes), du verre et de la céramique, etc.
- Comment les faussaires ont su recréer des matériaux pour tromper l'analyse ?

C - Regards critiques

- Quels sont les dangers lorsque l'on utilise ces techniques scientifiques pour authentifier une œuvre ?
- Replacer une œuvre dans son contexte chronologique permet-il de certifier son origine ? Comment le travail des faussaires peut nous tromper ?
- Ces regards critiques seront également illustrés par des exemples issus de domaines non artistiques

Module 8 - Les techniques de datation absolue

- Principes des techniques de datation absolue. Carbone 14, thermoluminescence, archéomagnétisme, etc. Les limites de ces méthodes pour la détection des faux. La mise en œuvre de ces techniques : par qui ? Où ? Avec quels moyens ? Coût ?
- Un exemple particulier : dendrochronologie et étude technique du bois

Module 9 - Comment faire un constat de l'état de conservation d'une œuvre et retrouver les interventions antérieures qu'elle a subies ?

- Histoire des pratiques de la restauration
- Le constat d'état : enjeux, rôle et limites
- Le dossier de restauration (ou rapport d'intervention) : un outil indispensable à l'évaluation de l'état d'une œuvre
- Les interventions ont été réalisées par qui ? Quand ?
- Comment utiliser ces éléments dans une expertise ?
- Le code de déontologie de la conservation-restauration

Module 10 - La prise en compte des techniques scientifiques dans l'expertise

- Positionnement des experts artistiques et historiens d'art vis à vis des techniques scientifiques
- Comment les techniques peuvent-elles être utiles aux experts artistiques et aux historiens d'art ?
- La part, le rôle et l'importance des techniques dans l'expertise artistique et historique
- Comment et à quel moment l'expert intègre-t-il les données techniques dans ses recherches et analyses ?



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://cfp.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/diplome-duniversite-droit-et-techniques-de-lexpertise-des-oeuvres-dart>

► CONTACT

[Patricia WAELKENS](#)

Tél. : +33 (0)1 53 63 86 12

Courriel : patricia.waelkens@u-paris2.fr

► CANDIDATURES

Le [dossier de candidature](#) est à envoyer par courriel (adresse de contact affichée au-dessus) du 15 mai au 15 juin.

Les dossiers envoyés hors période (la date du mail faisant foi) ne sont pas traités.

► COÛT DE LA FORMATION

4 200 € + les droits d'inscription à l'université